

PLUi-HM : M pour le volet Mobilités



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

Avec la crise du prix des carburants, la question des mobilités s'est encore rappelée à nous comme une difficulté majeure des ménages de nos territoires dépendants à la voiture individuelle.

Actualiser notre Plan de Déplacements Urbains de 2013 était indispensable pour considérer l'organisation de la mobilité à l'échelle de nos différents modes sur l'ensemble des 53 communes. L'intégration actuelle d'un volet mobilités dans le cadre de la dynamique PLUi-HM est ainsi pleinement opportune.

J'en suis convaincue : habiter, se déplacer, se loger sont des variables indissociables. Alors, à nous de rendre cohérent cet entrecroisement pour les 10 années à venir!



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Cette nouvelle lettre d'information est consacrée aux premiers éléments de diagnostic de la thématique des mobilités sur notre territoire (le volet M du PLUi-HM). Pour nos villages, et leurs habitants, il s'agit là d'une question existentielle. J'en fais une priorité. Pour la première fois, le PLUI-HM nous permet de nous saisir de ce sujet en le croisant avec nos décisions et prévisions en matière d'utilisation de l'espace. Nous aurons de ce point de vue à prendre des décisions cohérentes, aussi bien dans nos choix futurs d'urbanisation que dans l'adaptation de nos espaces publics, y compris dans l'espace périurbain, aux nouvelles mobilités, répondant en cela à la demande d'une grande partie de nos habitants.



des actifs du territoire se rendent au travail en voiture

70%

de la population habite à moins de 15 minutes en vélo d'une gare (95 % à moins de 15 minutes en voiture)

AE

territoire de France en terme de pratique du covoiturage

1,3 million

de voyageurs/an, la gare de Beauvais est la 6^{ème} gare de l'Oise en terme de fréquentation (15^{ème} au niveau régional)





POURQUOI INTEGRER UN VOLET SPÉCIFIQUE AUX MOBILITÉS DANS LE PLUI-HM ?



Pour déterminer les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises sur le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité, ici la CAB.



Pour définir la stratégie en termes de mobilité visant à équilibrer le développement d'une offre et services accessible à tous, en accord avec les principes de limitation de l'étalement urbain et de protection de l'environnement.

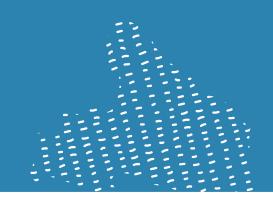


Pour intervenir sur l'ensemble des modes de déplacements (marche, vélo, transports en commun, voiture...) tant sur une organisation de l'offre, de sa qualité (sécurité routière, performance), que sur l'influence et sa pertinence vis à vis des besoins de mobilités des habitants des usagers du territoire (management de la mobilité).

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Élaboré par le bureau d'études Transitec, le volet Mobilités a fait l'objet d'une approche concertée dès la phase diagnostic, au cours de laquelle ont été rencontrés de nombreux acteurs du territoire, et notamment

- L'ensemble des 53 maires de chacune des communes
- Les différents services de la communauté d'agglomération du Beauvaisis
- Les acteurs associés tels que le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO), le PETR du Grand Beauvaisis, les services de l'Etat (DDT 60), etc.





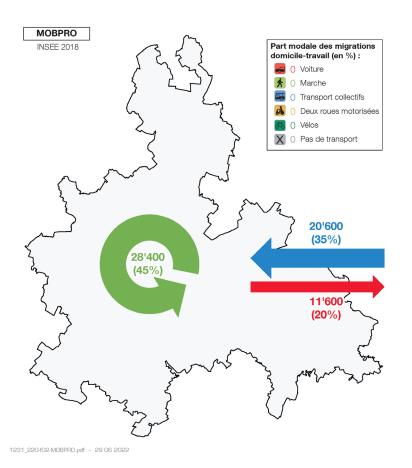
Parole à

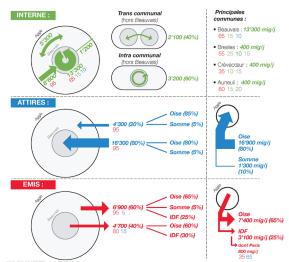
Jacques DORIDAM 3ème vice-président en charge des mobilités



Pouvoir se déplacer facilement, où que l'on soit, c'est tout l'enjeu du plan de mobilités du Beauvaisis. Son élaboration ne peut se faire que dans le cadre d'une démarche ouverte et partagée par tous les acteurs concernés. D'où l'importance d'être à leur écoute pour bien identifier leurs différentes attentes. C'est la mission qui a été confiée au bureau d'étude Transitec qui au travers des échanges qu'il conduit sur l'ensemble de nos communes va nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement actuel de notre territoire et d'évaluer les services déjà existants de mobilité, notamment ceux nouvellement créés. Un diagnostic indispensable afin de les améliorer et de les développer en fonction des besoins réels de nos habitants.

LE BEAUVAISIS : UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET FORTEMENT POLARISÉ





- Près d'un déplacement domicile-travail sur 2 se fait en échange interne au territoire.
- Le territoire attire près de 2 fois plus de déplacements domicile-travail depuis l'extérieur qu'il n'en émet.
- Les flux internes à Beauvais représentent plus d'un déplacement domicile-travail sur 5 en lien avec le territoire.
- Les flux en lien avec Beauvais représentent près de **3 déplacements domicile-travail sur 4**.
- Des flux intracommunaux qui représentent
 1 déplacement domicile-travail sur 4.



Un partage de la rue majoritairement dédié à la voiture, à rééquilibrer pour encourager les modes actifs et apaiser la circulation

LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

- Une dépendance forte à la voiture, qui constitue une fragilité, voire un risque pour la population compte tenu des évolutions du prix de l'énergie
- Au niveau routier, des difficultés de circulation ponctuelle aux portes de Beauvais, mais principalement des nuisances importantes en traversées des centres bourgs (vitesse, sécurité routière, etc.)
- Une attractivité des transports en commun (trains, bus urbains et interurbains) à renforcer
- Des modes actifs (marche et vélo) pertinents du fait des nombreux déplacements de courte distance, mais peu développés par manque d'aménagements sécurisés et continus
- Des alternatives plutôt bien développées telles que le covoiturage : près de 19 000 trajets réalisés en octobre 2022, dont 50 % internes au territoire de la CAB



DES ENJEUX PRIORITAIRES SELON LES ÉLUS RENCONTRÉS

Les entretiens réalisés auprès des maires ont fait ressortir un certain nombre d'enjeux, qui peuvent être regroupés en 3 axes :

ENJEU 1

Améliorer l'existant pour permettre à tous les modes de déplacements de cohabiter, en réduisant les nuisances liées à la voiture et en développant des espaces publics de qualité

ENJEU 2

Développer des alternatives crédibles à la voiture individuelle, que ce soit le vélo, les transports en commun ou les services partagés

ENJEU 3

Encourager la transition vers des motorisations plus propres

Niveau d'ambition moyen (de 1 à 5) par enjeux de mobilité selon les maires du territoire

Faible	 S F	= .
	7 6	-or

Réduire les nuisances liées à la voiture

4.4

Améliorer le cadre de vie en requalifiant les espaces publics

4,4

Développer les aménagements cyclables sécurisés et l'écosystème vélo

3.7

Renforcer l'attractivité des transports en commun

3,5

Développer des alternatives à l'autosolisme via des usages partagés de la voiture

3,3

Développer les motorisations alternatives à la voiture

2,6



20 OCTOBRE 2022

Présentation auprès des personnes publiques associées de la première restitution du diagnostic territorial

22 NOVEMBRE 2022

Séminaire des maires sur les chiffres-clés

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

14 DÉCEMBRE 2022

Séminaire des maires pour une présentation de l'ensemble du diagnostic territorial (y compris les volets habitat et mobilités)

5 JANVIER 2023

Présentation auprès des personnes publiques associées de l'ensemble du diagnostic territorial

12 JANVIER 2023

Réunion publique



